



Enrichir notre savoir



JUIN 2013

Division de la recherche et de la statistique

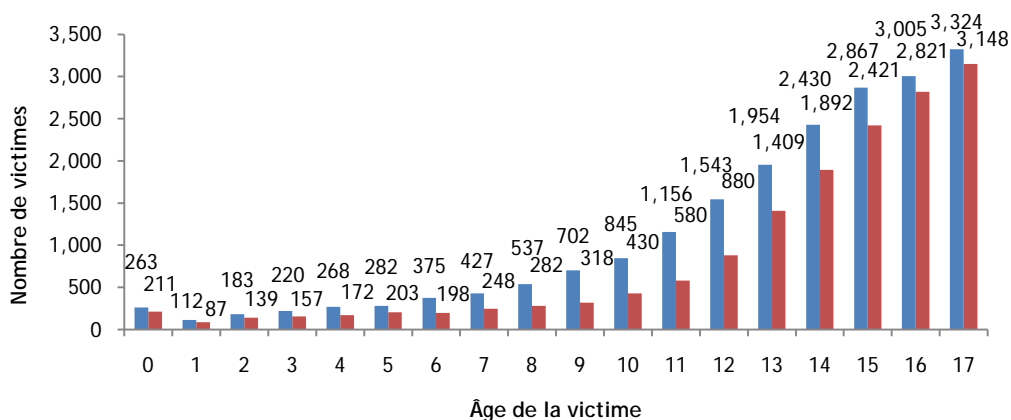
Enfants et adolescents victimes de voies de fait

Le présent volume d'Enrichir notre savoir porte sur les voies de fait contre des enfants et des adolescents qui sont déclarées par la police. On entend par voies de fait déclarées par la police, toutes voies de fait confirmées ayant été déclarées à la police. Ces cas sont pris en compte dans le cadre de la Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC2), par l'entremise de Statistique Canada. Les données sur trois principaux types de voies de fait sont recueillies pour le Programme DUC2 : voies de fait (niveau 1) (voies de fait simples), agression armée ou infliction de lésions corporelles (niveau 2) et voies de fait graves (niveau 3). Aux fins du présent volume, ces trois types de voies de fait sont combinés pour créer le nombre total d'enfants et d'adolescents victimes de voies de fait par âge et par sexe de la victime. Ces voies de fait peuvent avoir été commises par des adolescents ou des adultes.

Comme le montre la figure ci-dessous, en 2011, le nombre d'enfants et d'adolescents victimes de voies de fait déclarées par la police augmentait généralement au fur et à mesure que les enfants et les adolescents devenaient plus vieux. Tant chez les garçons que chez les filles, la fréquence de la victimisation a atteint son sommet à l'âge de 17 ans. Ces données indiquent également qu'à chaque âge, le nombre de garçons victimes de voies de fait déclarées par la police était plus élevé que le nombre de filles victimes.

De plus, bien que les trois types de voies de fait aient été combinés ici, à chaque âge, tant pour les garçons et que les filles, les voies de fait simples représentaient le pourcentage le plus élevé de tous les types de voies de fait commises (environ 78 %).

Figure : Nombre d'enfants et d'adolescents, âgés de 0 à 17 ans, victimes de voies de fait déclarées par la police par âge et par sexe de la victime, 2011



■ Garçons
■ Filles

Source: Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, 2011

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur et ne traduisent pas nécessairement le point de vue du ministère de la Justice du Canada.

